

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 10 avril 2018

DELIBERATION
n° CA 2018 - 48

- Vu le Code de l'Education, notamment l'article L 711-8,
- Vu les articles L 711-7, L 712-2, L 712-3, L 954-1, L 954-2, L 712-8, L 719-14, L712-10, L 713-1, L 714-2 et L 719-12/13,
- Vu la convocation au Conseil d'Administration qui a été adressée 5 jours avant la séance, conformément au règlement intérieur de l'université,
- Considérant que 18 membres étaient présents ou représentés sur les 32 qui composent le conseil : le quorum étant atteint,

Madame la Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole rend compte des conventions ci-dessous désignées :

1. Accord de thèse CIFRE n° 2017/1398 entre l'UT1 (DROP) et Airbus (Opérations) SAS – M. Oihana COUSTIE
2. Contrat de parrainage entre l'UT1 (IMH) et Sanofi-aventis France – SAF
3. Convention de prestations de services entre l'UT1 (TSE) et HIMA NEWS (LA TRIBUNE) – organisation de 6 matinales en 2018
4. Convention de participation au financement de l'édition d'un ouvrage entre l'UT1 (IFR) et le collectif l'Unité du Droit (Editions l'Epitoge) – ouvrage : « Droit (s) & Bio (s) » - acte de colloques
5. Contrat de licence de marque entre l'UT1 (Service communication) et la SARL CMAFAC
6. Annexe pédagogique et financière n°3 entre l'UT1 (FCV2A) et l'Université de Senghor – Alexandrie – double diplôme Master 2 DSPS et Master 2 SI – parcours complémentaire DSPS
7. Annexe pédagogique et financière n°4 entre l'UT1 (FCV2A) et l'Université de Senghor – Alexandrie (Egypte) – double diplôme Master 2 DSPS et Master 2 SI – parcours complémentaire DSPS
8. Convention attributive d'une aide européenne programme FEDER-FSE Midi-Pyrénées et Garonne (2014-2020) entre l'UT1 (IUT de Rodez) et Région Occitanie/Pyrénées –Méditerranée (Projet : Licence Professionnelle Multimédia)
9. Convention entre l'UT1 et le CROUS de Toulouse – Restauration ambulante CROUS truck
10. Convention entre l'UT1 (SCD), le Centre Technique du Livre de l'enseignement supérieur (CTLes) et l'Université Paris Panthéon Sorbonne – Plan thématique de Conservation partagée des Périodiques de Droit (PCP Droit)
11. Avenant n°1 à la convention de partenariat en date du 23 juin 2016 entre l'UT1 (TSM) et l'Association pour la Formation aux métiers de la Banque et de la Finance (AFBF)
12. Avenant n°3 à la convention de partenariat en date du 28 novembre 2014 entre l'UT1 (TSM) et l'Association pour la Formation aux métiers de la Banque et de la Finance (AFBF)
13. Avenant n°5 à la convention de partenariat en date du 17 octobre 2013 entre l'UT1 (TSM) et l'Association pour la Formation aux métiers de la Banque et de la Finance (AFBF)
14. Avenant n°2 à la convention de partenariat en date du 16 novembre 2015 entre l'UT1 (TSM) et le Centre de Formation de la Profession Bancaire – CFPB
15. Avenant à la convention du 13/03/2017 entre UT1 (Espace Culturel) et le Théâtre National de Toulouse (TNT) – Places pour le spectacle PRLMNT
16. Convention de partenariat simple entre UT1(DST) et le Lions Club – Récupération de lunettes
17. Convention de partenariat entre UT1 (FCV2A) et IPST CNAM – Préparation de la capacité en droit
18. Convention relative au versement de la subvention 2018 au Consortium PEC entre UT1 (SUIO-IP) et UT3 Paul Sabatier
19. Avenant au contrat de diffusion du 12 juillet 2007 entre UT1-IFR et Lextenso éditions

La présidente du conseil d'administration,



Corinne MASCALA